

Le projet politique AXE 3 : Transmettre un environnement

préservé pour les habitants et favorable au bon fonctionnement écologique de la planète

Le Grand Amiénois dispose d'un patrimoine naturel et paysager varié et souvent exceptionnel. Vallées, rivières, bois, terres agricoles de bocage ou en openfield (champ ouvert), constituent autant de sites qui participent au bien-être des habitants et à l'identité territoriale. Ils sont les espaces d'accueil d'une biodiversité riche. Mais les équilibres de ces écosystèmes sont fragiles face à l'urbanisation et au bouleversement climatique. Préserver la nature et les paysages, c'est conserver un bien commun précieux.

Pourquoi protéger la nature ?

Parce qu'elle est indispensable à notre vie quotidienne : la nature purifie l'air et l'eau, régule les inondations, fournit des ressources et des lieux de détente et de loisirs. Elle est à la fois une richesse fragile et un socle indispensable pour l'avenir. Préserver cette ressource commune, c'est répondre à la volonté de garantir un cadre de vie sain et agréable aux générations futures.



Qu'est-ce qui fait la richesse du Grand Amiénois ?

Ses vallées et plateaux, ses villages-bosquets et son patrimoine bâti, ses cours d'eau et zones humides, ses forêts et terres agricoles constituent une mosaïque de paysages spécifiques au Grand Amiénois. Mais ces spécificités sont menacées par l'extension de l'urbanisation, la banalisation des constructions, l'artificialisation des sols. À travers la protection et la valorisation des paysages, la volonté des élus est de protéger le fonctionnement écologique de ces différents milieux, afin de renforcer le lien des habitants avec leur territoire et de maintenir son attractivité.

Comment préserver ces atouts ?

Le projet vise à renforcer la trame verte et bleue, c'est-à-dire les continuités naturelles qui permettent aux organismes vivants de satisfaire leurs besoins (se nourrir, se reproduire...). Il s'agit aussi de protéger les sols, qui sont une ressource précieuse et non renouvelable : en limitant l'urbanisation et en préservant leur fertilité. L'eau, ressource essentielle mais vulnérable, doit être utilisée avec modération, en luttant contre le gaspillage et en réduisant les pollutions. Considérer la nature et les ressources comme des biens communs irremplaçables constitue une volonté forte du projet.

Et face au changement climatique ?

Les modèles de construction et d'aménagement doivent évoluer : moins d'imperméabilisation, plus d'espaces verts en ville pour limiter les effets des îlots de chaleur, mieux gérer les risques d'inondation et de coulées de boue, renforcer les zones naturelles qui jouent un rôle de régulation par rapport aux événements climatiques.

La volonté politique portée par les élus du Pôle Métropolitain est claire : construire un Grand Amiénois capable de faire face aux crises plus violentes de demain tout en assurant un cadre de vie agréable dès aujourd'hui.

